Plan Stratégique Transversal (PST)
Commune de Crisnée – 2025/2030

Le Plan Stratégique Transversal (PST) est bien plus qu'un document administratif. Il constitue aujourd'hui un outil essentiel de gouvernance pour les pouvoirs locaux en Wallonie.

Dans un contexte où les attentes citoyennes évoluent rapidement, où les défis se multiplient — climat, urbanisation, mobilité, pressions budgétaires, transitions numériques — et où les communes doivent assurer un service public de proximité de plus en plus exigeant, le PST permet d'inscrire l'action communale dans une vision cohérente, transparente et structurée.

Donner un cap clair à l'action publique locale

L'utilité première du PST est de définir une vision stratégique pour la commune sur une mandature. Il apporte un cap, une cohérence, une continuité et une lisibilité dans les actions menées. Là où les initiatives locales pouvaient autrefois se juxtaposer sans véritable articulation, le PST impose une logique globale et transversale.

Cette vision n'est pas uniquement politique : elle est également territoriale, sociale, économique et environnementale. Elle s'appuie sur un diagnostic précis du territoire (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et permet d'identifier les enjeux prioritaires pour les habitants — qu'il s'agisse de mobilité, de sécurité, de qualité de vie, de développement durable, de cohésion sociale ou encore de gouvernance transparente.

Le PST devient ainsi un fil conducteur. Il garantit que chaque action, chaque investissement, chaque projet du collège et des services administratifs contribue à un objectif plus large. C'est un outil de cohérence indispensable dans un paysage communal souvent complexe et en constante transformation.

Favoriser la transparence et la participation citoyenne

L'une des grandes forces du PST est son rôle en matière de transparence démocratique. En rendant visibles les objectifs, les priorités et les actions planifiées, il permet aux citoyens de comprendre où va leur commune, pourquoi certains choix sont posés, et comment les moyens publics seront utilisés.

Le PST encourage également une culture de participation citoyenne. Il peut intégrer des consultations locales, des enquêtes, des réunions publiques, ou encore des

dispositifs numériques de dialogue. Le citoyen n'est plus un simple observateur, mais un acteur de la construction du territoire.

Cette transparence contribue à renforcer la confiance entre la population et ses élus. Elle donne du sens à l'action publique et permet une discussion constructive autour des projets. Dans un contexte où l'exigence de clarté, de rigueur et d'accountability ne cesse d'augmenter, le PST répond directement à ces attentes.

Permettre une meilleure organisation des services communaux

Le PST n'est pas uniquement un document politique : il est également un outil de gestion interne. Il structure le travail de l'administration et des agents communaux autour d'objectifs clairs et mesurables. Il améliore la coordination entre les services et permet une allocation plus efficace des ressources humaines.

Grâce au PST, chaque service sait vers quoi il doit tendre, quelles actions il doit mener, dans quels délais et avec quels moyens. Il permet d'éviter les doublons, les lenteurs administratives et les pertes d'efficacité.

Dans un contexte de pression croissante sur les finances locales, le PST encourage une culture de gestion rigoureuse, où chaque projet doit démontrer sa pertinence et sa contribution aux objectifs stratégiques. Il participe ainsi activement à l'amélioration continue de la qualité du service public rendu aux citoyens.

Assurer un suivi et une évaluation continue des politiques locales

Le PST est un outil évolutif. Il prévoit des indicateurs clairs, un tableau de bord et un dispositif de suivi permettant de mesurer, année après année, l'avancement des objectifs. Cette logique d'évaluation est essentielle pour renforcer la performance publique.

En Wallonie, l'évaluation intermédiaire du PST constitue un moment clé : elle permet de réajuster l'action communale, de corriger ce qui doit l'être, de renforcer ce qui fonctionne, ou de repenser certaines stratégies en fonction des réalités nouvelles du territoire.

Le PST devient alors un véritable instrument de pilotage. Il met fin à une gestion purement réactive pour inscrire la commune dans une dynamique d'anticipation et de maîtrise de son développement.

Articuler les projets, planifier les budgets et optimiser les investissements

Les communes doivent sans cesse faire face à une demande croissante d'infrastructures, de services et de projets, alors que les budgets sont limités. Le PST

répond à ce défi en permettant une meilleure planification financière et une allocation plus cohérente des ressources.

En scénarisant les actions sur six ans, le PST permet de préparer les investissements à l'avance : travaux publics, infrastructures sportives, projets environnementaux, besoins en personnel, innovation numérique, etc. Il offre une vision globale des coûts et oblige à établir des priorités réalistes.

Le PST facilite aussi la recherche de subsides. Un projet inscrit dans une stratégie globale est plus crédible, plus solide, et plus facilement finançable par les différents niveaux de pouvoir (Région wallonne, Province, Europe, Feder, etc.).

Renforcer l'identité communale et la dynamique locale

Enfin, le PST est un vecteur d'identité et de dynamisme territorial. En affirmant une vision, en fixant des objectifs, en structurant des actions concrètes, il contribue à renforcer la cohérence et l'attractivité de la commune.

Il valorise les initiatives locales, soutient la vie associative, encourage les projets citoyens, et met en avant les richesses du territoire. Le PST devient ainsi un outil de mobilisation collective autour d'un projet partagé.

Dans un monde en mutation, où les enjeux de mobilité, d'énergie, d'inclusion, de santé ou encore de numérique prennent une importance croissante, le PST permet à la commune d'agir avec méthode, ambition et détermination.

Optimisme, perspectives, créativité

Un PST n'est pas une contrainte administrative mais un véritable outil de transformation.
Il donne du sens, de la cohérence et de la perspective à l'action publique. Il garantit une meilleure organisation des services, une transparence accrue, une planification rigoureuse et un pilotage efficace. Il mobilise citoyens, élus, agents et partenaires autour d'un projet commun.

En ce sens, un PST est l'un des instruments les plus puissants dont une commune dispose pour affronter les défis présents et futurs, tout en améliorant durablement la qualité de vie de ses habitants.

Notre PST n'est ni de gauche, ni de droite, il est simplement concret, pragmatique et orienté solutions. Ensemble, nous sommes convaincus que nous pouvons mettre en oeuvre des solutions innovantes et efficaces dont l'objectif est triple : améliorer notre quotidien, renforcer notre cohésion sociale locale et préparer Crisnée à vivre son avenir avec optimisme et dynamisme.

Mobilité

Durant ces 6 dernières années, nous avons mis un accent tout particulier sur la mobilité douce à Crisnée. Plusieurs nouveaux chemins ont vu le jour, qu'ils soient asphaltés ou enherbés. Des chemins de remembrement ont été interdits aux voitures, nous avons créé des chaussées à voies centrales et réalisé des nouveaux trottoirs. L'objectif est clair : offrir une réelle alternative à l'usage de la voiture pour les petits déplacements à Crisnée.

Nous souhaitons poursuivre cette dynamique volontariste en créant des nouveaux espaces réservés à la mobilité douce. Nous pensons notamment créer une liaison de ce type entre la rue Laurent Kremer et la rue Pascal et Raphaël Sacré ainsi qu'entre la rue Hallette et la rue Julien Jacobs.

Parmi les critiques entendues au sujet de la mobilité à Crisnée, reviennent souvent la vitesse excessive, le stationnement sur les trottoirs et le manque de contrôles. Concernant la vitesse, le paradoxe est que lorsqu'un contrôle routier est organisé, il ne faut pas attendre 10 minutes pour qu'il soit signalé sur les réseaux sociaux... La police doit être plus présente, tant pour la prévention que la répression. Comme nous l'avons fait durant cette mandature, nous insisterons auprès de la Zone de police pour qu'elle consacre davantage de temps à cet aspect de notre vie quotidienne. Nous utiliserons avec volontarisme l'outil des radars répressifs lorsque ceux-ci relèveront de la compétence communale.

En 2025, nous avons lancé un processus complet de consultations, d'explications et d'essais d'aménagements afin d'améliorer la sécurité routière. La mise en œuvre, au cas par cas, de solutions adaptées sera une de ligne de force de cette mandature. La commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité sera régulièrement sollicitée.

Prévenir les inondations

Au cours de ces dernières années, la commune de Crisnée a connu plusieurs épisodes pluvieux particulièrement importants. En concertation avec les agriculteurs et les riverains impactés, que nous remercions, plusieurs aménagements ont été réalisés pour réduire au maximum le risque d'inondations.

Le choix posé, vu le relief de notre commune et la réalité de notre réseau d'égouttage, a été de créer des zones tampons pour contenir au mieux l'arrivée, en peu de temps, d'importants volumes d'eau de pluie que notre réseau d'égouts ne peut contenir, puisque le diamètre de la plupart d'entre eux est de seulement 35 cm.

Depuis leur création, les bassins secs de la rue François Gilon ont déjà à plusieurs reprises joué leur rôle de tampon. Toujours durant cette mandature, nous avons également créé des nouveaux fossés, réalisé des digues, installé des nouveaux

caniveaux, et négocié la création de bandes enherbées moyennant compensations financières pour la perte de cultures.

Tout n'est pas encore sous contrôle. Il subsiste encore une série de points difficiles dont notamment le bas de la rue Louis Happart, la rue Léon Mélon et la Chaussée Verte.

Durant la précédente mandature, dans le domaine de la gestion des eaux pluviales stagnantes sur certains points bas de nosnchemins de remembrement, nous avonseffectué une série d'aménagements pour réduire ou supprimer leur présence, laquelle rendait difficile, voire impossible, leur usage pour les piétons et les cyclistes.

En accord avec les agriculteurs, et moyennant indemnisations, nous avons ainsi créé plusieurs étangs qui sont autant de nouveaux espaces propices au développement de la nature à Crisnée. Un plaisir pour les yeux et la mobilité douce.

Nous resterons attentif à d'éventuelles nouvelles zones de ce type à créer. Les zones créées resteront dédiées au développement de la biodiversité.

La sécurité est une liberté fondamentale.

La commune de Crisnée fait partie de la Zone de police de Hesbaye (1 ville et 8 communes). Le financement annuel de la Zone par la commune de Crisnée a dépassé le seuil des 400.000 euros. Pour rappel, les 7 fonctionnalités de la police locale sont les suivantes : le travail de quartier, l'accueil, l'intervention, l'assistance aux victimes, la recherche et l'enquête locales, le maintien de l'ordre public et la circulation routière.

La Zone de police de Hesbaye s'est réorganisée en 3 secteurs (Crisnée, Faimes et Waremme). Crisnée aura donc la responsabilité d'accueillir l'un des trois secteurs. Ceci ne manquera pas de renforcer la visibilité de la police à Crisnée.

Développement de la nature à Crisnée

Notre territoire permet de nouvelles avancées de la nature. Il reste une série d'espaces disponibles pour effectuer toute une série de nouvelles plantations d'essences locales. Nous pensons notamment aux talus des rues François Gilon, Joseph Hamels, Louis Genot, du Tilleul, etc... Le recensement de la nature à Crisnée ne manquera pas de nous donner une série d'indications utiles pour orienter au mieux nos politiques en faveur d'une nature respectée.

Le sport

Street workout, terrains de football, terrain multisport, hall omninsport, piscine, chemins "Mobilité douce only", terrains de padel et de tennis (projet en cours)... c'est

l’offre sportive que nous mettons patiemment en place depuis plusieurs années avec enfin un coup d’accélérateur durant ces deux dernières années.

Tout est désormais en place pour faire du sport à Crisnée dans de bonnes conditions. Pour structurer notre offre sportive, nous introduirons auprès de l’Adeps un dossier de candidature pour être reconnu en qualité de centre sportif local.

Nous introduirons également une demande auprès d’Infrasport pour obtenir un subside en vue de transformer un de nos terrains de football en terrain synthétique. Ceci répond à une utilisation quasi quotidienne des terrains de football. Un terrain synthétique permettrait son usage permanent, tant pour le club résident, que pour les écoles voire les clubs voisins.

Garantir le développement de la culture

Notre Espace Culture et Loisirs JV est la preuve que l'offre culturelle riche et variée n'est pas un vain mot à Crisnée. La bibliothèque Annie Delhez est pour nous un outil culturel essentiel. Chaque année, nous augmentons le budget destiné à l'achat de livres pour satisfaire les attentes des lecteurs dont le nombre est en augmentation croissante.

La salle de spectacles est très régulièrement louée pour des conférences, des spectacles, des projections de films ou de dessins animés. Un club photo complète l'offre culturelle tout comme des expositions diverses, dont celles des artistes locaux.

Cela peut surprendre certains, mais le hangar du service travaux de la commune, situé rue du Soleil, derrière la Maison communale, participe lui aussi à cette dynamique culturelle puisqu'il accueille occasionnellement des soirées, notamment pour les jeunes.

Pour cette nouvelle mandature, nous proposons d'élargir davantage les heures d'ouverture de la bibliothèque et de diffuser sur nos plateformes digitales le catalogue des nouveautés. Nous souhaitons inviter davantage d'auteurs Belges à venir à la bibliothèque de Crisnée pour y rencontrer ses utilisateurs. Nous souhaitons renforcer le développement des synergies avec les acteurs culturels supracommunaux pour renforcer l'offre culturelle.

Notre culture, c'est aussi notre patrimoine ! Nous proposons de réaliser une série - en format papier et vidéo - présentant ce qui fait la culture à Crisnée.

Pour nous, il était essentiel de créer un espace où les séniors se sentent comme chez eux. C’est chose faite grâce à la récente ouveture du local des Boumers, situé sur le site de l’ancienne Maison communale.

La Funzone, située à proximité de la Maison communale, est devenue une référence dans la région. Elle s'inscrit clairement dans notre dynamique culturelle. Sa

conception permet que s'y déroulent des évènements d'ampleur tels que le "Crisnée Cover Festival" et la "Méga Guinguette".

Le plaisir de vivre à Crisnée

Grâce à la Maison des Boumeurs, de nombreuses activités à destination des séniors se développent à Crisnée. Ce local est un formidable outil pour rompre la solitude qui guette certains de nos aînés.

Tout est donc en place pour que les séniors puissent donner libre cours à leur créativité et à leurs envies. C'est aussi ça le plaisir de vivre longtemps à Crisnée.

La propreté, une exigence

Nous apportons un soin tout particulier à la propreté et à l'entretien des espaces publics. C'est en moyenne 10 heures par semaine qui sont consacrées à la vidange des poubelles, au ramassage des papiers et autres déchets en bord de route.

A ce travail, s'ajoute celui de l'enlèvement des dépôts sauvages.

Nous nous réjouissons qu'un réseau de promeneurs/veilleurs Crisnée-Oreye nous aide grandement dans ce travail en nous communiquant en temps réel les dépôts présents sur les communes de Crisnée et d'Oreye.

Notre souhait est de poursuivre notre politique volontariste où nous nous efforçons de ne pas laisser s'installer le désordre. Nous pensons en effet, que la saleté attire la saleté.

Le compte est bon

Pour cette nouvelle mandature, nous proposons de publier trimestriellement le tableau de bord financier de la commune.

Nous intégrerons dans les budgets ordinaire et extraodinaire un article budgétaire pour les appels à projets citoyens.

Construire, transformer, rénover

L'attractivité de Crisnée a pour conséquence une forte pression immobilière. Nous veillons à la cohérence urbanistique globale de la commune, tout en privilégiant toujours le dialogue avec les candidats bâtisseurs, tranformateurs et rénovateurs car construire, transformer ou rénover est souvent le projet d'une vie qui doit correspondre au mieux aux aspirations de ses auteurs.

Le coût d'une adaptation du schéma de développement territorial ne la justifie à la lumière de ce qui nous est proposé au niveau des centralités qui nous conviennent pour l'essentiel.

La transparence en vrai et écoute citoyenne

La transparence n'est pas juste un slogan qui fait plaisir, c'est un de nos marqueurs. Les élus du Code 4367 ne rentrent et ne rentreront aucune note de frais. Il n'y a, et il n'y aura, aucune prise en charge par la commune de nos factures de téléphonie/internet, restaurants ou déplacements... Pour nous, c'est juste normal.

La diffusion en direct des conseils communaux est essentielle. Les chiffres de fréquentation constitue le meilleur indicateur son intérêt.

Transparence toujours, pour fluidifier au mieux l'information entre les services communaux, le planning des ouvriers communaux est envoyé chaque matin aux membres du collège ainsi qu'au personnel administratif via un groupe Whatsapp spécifiquement créé à cet effet.

Nous proposons de créer une liste de diffusion Whatsapp pour envoyer aux citoyens qui le souhaitent un résumé hebdomadaire de la vie à Crisnée.

Nous souhaitons relancer les rendez-vous "A livres ouverts". Ceci afin de permettre à chaque citoyen qui le souhaite de consulter régulièrement l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune.

Le tableau de bord financier de la commune fera désormais l'objet d'une communication trimestrielle dans le bulletin communal.

A partir du mois de février, le 1er collège ce chaque mois sera notamment consacré aux problématiques et souhaits des habitants, d'une ou de plusieurs rues regroupées.

S'il est plaisant de vivre à Crisnée, c'est aussi et surtout grâce aux citoyens qui participent à son dynamisme, à son rayonnement et à sa convivialité.

Les nombreuses FBI - Facebook interviews réalisés durant cette attestent, si besoin en est, de la vitalité de la vie à Crisnée tels que le font les Crisnéennes et les Crisnéens ou ceux qui y travaillent.

L'accès aux soins de santé.

L'objectif reste de développer une filière de soins qui fait le lien entre la médecine de proximité et la médecine spécialisée et hospitalière. Nous disposons d'un site parfaitement adapté à cet objectif : le rez-de-chaussée de l'ancienne maison communale, rue de Favray, 1.

Le rôle de la commune de Crisnée est de faciliter la mise en réseau des professionnels de la santé qui souhaitent s'inscrire dans cette dynamique de proximité et de collaboration. C'est un défi majeur.

A côté des soins directs, nous pensons aussi au ressourcement souvent nécessaire pour les personnes atteintes d'un cancer.

Activement sociale

Si la commune de Crisnée exerce toute une série d'actions sociales, à caractère général ou ciblé, les missions sociales fondamentales relèvent du CPAS.

Le but est de garantir à chacun de vivre dans les conditions respectueuses de la dignité humaine.

D'un point de vue général, à Crisnée, près de quarante familles bénéficient d'aides sociales diverses telles que le revenu d'intégration, des colis alimentaires, des cartes prépayées pour aliments, la régularisation de diverses factures non payées (eau, électricité, téléphonie), des allocations chauffage et certains frais scolaires.

La rénovation de la crèche va être entreprise. Elle sera financée en fonds propres par le biais de vente de terrains.

Crisnée Next Generation

Les jeunes ont désormais un local en partage, à savoir La Maison des Boumers. Il est à noter que ce local, pouvant accueillir 60 personnes, est également mis à disposition des séniors, des associations et personnes et entreprises qui souhaitent le louer, chacun pouvant en disposer à des moments spécifiques.

Crisnée Next Generation c'est un concept qui qui concerne tant les enfants que les jeunes de Crisnée.

Crisnée Next Génération repose sur la dynamique de la découverte, des apprentissages, du développement personnel et collectif, le tout en cohérence avec la magie de l'enfance et de l'adolescence.

Outre les stages de vacances organisés par la commune avec un succès qui ne se dément pas au fil des années, nous proposons de développer, avec une personne ressource : une offre culturelle variée ciblée Next Generation, une offre sportive qualitative en lien avec les clubs locaux, une offre numérique tournée vers l'IA.

La team jobistes sera renforcée pour étoffer encore davantage le panel des compétences proposées.

Si Crisnée, c'est…

Près de 3600 habitants, 5 villages, 71 kilomètres de voiries, dont 4 kilomètres « mobilité douce only », 2 bassins secs, 6 bassins d'orages, 4.400.000 euros de budget ordinaire, 30% d'habitations équipées de panneaux photovoltaïques, 1 château d'eau, 2 écoles maternelles et primaires, 1 bibliothèque publique, 1 salle de spectacles, 1 salle polyvalente équipée d'une cuisine professionnelle, 13 conseillers communaux, 9 conseillers CPAS, 1 accès direct à l'autoroute E40, 1 piscine, 1 webstudio, 5 églises, 2 routes régionales, 208,55 habitants par km/2, 1 caserne de la Protection civile, 10 kilomètres de haies publiques, 1 plaine de jeux, 1 charmille, 1 forêt en devenir de 3,5 hectares, 1 minigolf, 1 street workout, 2 places de village propices à la détente et à la convivalité, 1 Centre provincial de formation en agriculture et ruralité (CPFAR), un accueil extrascolaire, un petit marché mensuel, un taxi social, des vélos électriques en location, des repas livrés à domicile, un e-guichet, une administration ouverte 5 jours/7 avec une nocturne le 1er lundi du mois, un service travaux actif 6 jours/7, des draisiennes offertes aux nouveaux-nés, des actions de sensibilisation dont celle portant sur le cancer du sein, une bourse aux jouets, de nombreux spectacles, un partenariat avec le CEFA pour la promotion de la formation en alternance, un partenariat avec la Noria pour la prestation de travaux d'intérêt général, une prime pour l'acquisition d'un vélo, électrique ou non, deux bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles 24h/24, des excursions, des cours de musique, des cours de chant, un club canin, des conférences, des dons de sang, des commerces de proximité, des restaurants, des espaces verts entretenus par des chèvres, un espace public numérique, une aide à l'accomplissement de formalités administratives, deux brocantes annuelles, un marché aux plantes, une aide financière pour les abonnements aux transports en commun, un bulletin communal mensuel, un service de broyage à domicile, un espace partagé jeunes/séniors, un marché de Noël, une bourse aux vêtements, une soirée rétro house, un cover festival, deux méga guinguettes, des hôtels à insectes, une zone sms, des spectacles pour les enfants, des stages pendant les vacances scolaires, une salle du conseil communal et des mariages, climatisée, ouverte aux étudiants en blocus, une aide pour préparer les examens, des cours de yoga, des cours de gym sur chaise, des clubs sportifs (foot, cyclo, ping, natation, taekwondo, marche, danse, basket, gym), de la lavande locale transformée en savon, un kids day, des parkings à vélos, des tournois de pétanque, des diffusions de matchs de foot sur grand écran, une marche Adeps, un jogging, un cortège Halloween, une team de jobistes, une distribution gratuite annuelle de gaufres aux personnes de 70 et plus, une société de titres services/ALE, de nombreuses zones de fauchage tardif, des professions libérales, des expositions d'artistes locaux, une chasse aux œufs, un enlèvement annuel des encombrants.

Crisnée, cela pourrait être aussi…

Un espace clôturé pour les chiens avec des modules d'agilité afin de leur permettre de courir et jouer sans laisse.

Une passerelle enjambant la N3 et/ou la N614 pour sécuriser la traversée de ces routes régionales.

Des talus et des accotements dans les rues urbanisées des villages intégralement couverts par des plantes couvre-sol pour favoriser la biodiversité et réduire au maximum les tontes, les poussières et les travaux d'entretien, un labyrinthe éphémère géant dans un champ de maïs, une piste de luge, un nouveau record du monde, des chemins de "mobilité douce only" supplémentaires, des caméras mobiles pour traquer les incivilités, des rendez-vous citoyens annuels, village par village, sous forme d'auberges espagnoles

Les fusions sont dans l'air au niveau régional…Une réflexion libre à appréhender sans à priori, avec ses avantages et ses inconvénients

Commune…CPAS

La fusion entre la commune et le CPAS constitue un sujet majeur de gouvernance locale. Longtemps envisagée comme une évolution structurelle, elle apparaît aujourd'hui comme une opportunité stratégique pour renforcer l'efficacité de l'action publique, la cohérence des politiques locales, la proximité avec les citoyens et la bonne gestion des ressources. Dans un contexte de pressions budgétaires, d'accroissement des besoins sociaux et d'exigence accrue de transparence, cette fusion offre des réponses modernes et adaptées aux défis des pouvoirs locaux.

1. Une gouvernance plus cohérente, lisible et efficace

La fusion permet de regrouper la commune et le CPAS sous une seule autorité administrative et politique**.** Aujourd'hui, malgré les collaborations existantes, les deux institutions fonctionnent souvent avec des logiques, des rythmes et des structures parallèles. La fusion apporte une gouvernance plus unifiée et cohérente :

- Un seul exécutif**,** mieux informé, capable de prendre des décisions globales et cohérentes.
- Une seule administration, évitant les doublons et rationalisant les processus.
- Une vision stratégique transversale**,** où les politiques sociales, économiques, urbanistiques, environnementales et culturelles sont articulées entre elles.

Cette cohérence est essentielle : les problématiques sociales sont étroitement liées à la mobilité, au logement, à l'emploi, à la santé ou à l'aménagement du territoire**.** Une gouvernance fusionnée permet de traiter ces enjeux de manière intégrée, sans cloisonnements.

2. Un service plus lisible et plus accessible pour le citoyen

Pour de nombreux habitants, la distinction entre la commune et le CPAS est source de confusion**.** Ils ignorent parfois à quel service s'adresser, ou ils doivent multiplier les démarches dans deux institutions différentes.

La fusion améliore nettement :

- La simplicité du parcours citoyen**,** grâce à un guichet unique et une administration intégrée.
- L'accessibilité des services sociaux, mieux identifiés, visibles et coordonnés.
- La rapidité de traitement, car les services partagent les mêmes bases de données, les mêmes procédures et les mêmes équipes.

Le citoyen ne doit plus « naviguer » entre deux administrations : il trouve en un seul lieu une réponse adaptée à sa situation, qu'il s'agisse d'un problème de logement, d'emploi, d'aides sociales ou d'un document administratif. Cette simplification favorise la dignité des personnes fragilisées et renforce la confiance dans les institutions.

3. Une meilleure utilisation des ressources humaines et financières

Les communes font face à des contraintes budgétaires croissantes, tandis que les besoins sociaux augmentent. La fusion permet une gestion plus efficiente des ressources :

- Diminution des doublons administratifs : deux secrétariats généraux, deux services finances, deux services GRH, deux services informatiques… deviennent un seul ensemble cohérent.
- Mutualisation des compétences : assistantes sociales, personnel administratif, conseillers en logement, juristes, agents d'accueil, travailleurs techniques peuvent être affectés selon les besoins réels et non selon les structures historiques.
- Optimisation des dépenses : un seul budget pour l'énergie, les bâtiments, les logiciels, le matériel, les véhicules, les assurances… générant des économies structurelles.
- Renforcement de la capacité d'action : un volume financier plus important permet de concevoir des projets plus ambitieux et mieux financés.

Cette fusion n'est pas synonyme d'austérité : elle vise une meilleure allocation des ressources pour offrir plus et mieux, sans gaspillage.

4. Une politique sociale plus forte, plus proactive et mieux intégrée

Le CPAS joue un rôle essentiel dans le soutien aux publics fragilisés : familles précaires, personnes âgées, jeunes sans ressources, personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée, etc.

La fusion avec la commune permet de renforcer ce rôle :

- Meilleure coordination entre les services sociaux et les services communaux (urbanisme, logement, jeunesse, sport, culture).
- Détection plus rapide des situations de fragilité grâce à une circulation fluide de l'information interne.
- Interventions plus rapides et plus efficaces, car les travailleurs sociaux ont accès à plus de ressources et de partenaires internes.
- Actions sociales plus innovantes, combinant accompagnement administratif, soutien psychologique, aide à l'emploi, médiation de dettes, mobilité, etc.

Une commune fusionnée est mieux armée pour lutter contre la précarité, prévenir les risques sociaux et accompagner les familles en difficulté.

5. Moderniser l'action publique locale

La fusion s'inscrit dans une dynamique de modernisation :

- Digitalisation renforcée : une seule plateforme numérique, des processus unifiés, un dossier social intégré.
- Professionnalisation des méthodes de travail : procédures standardisées, culture commune, objectifs partagés.
- Pilotage par la donnée : tableau de bord unique, indicateurs de performance, meilleure analyse des besoins du territoire.
- Plus grande capacité d'innovation : projets de santé, mobilité douce, prévention, insertion socio-professionnelle, éducation numérique.

Le CPAS et la commune deviennent ensemble un acteur moderne, capable d'anticiper les enjeux de demain plutôt que de les subir.

6. Renforcer la transparence et la confiance des citoyens

Le fonctionnement séparé des deux institutions génère parfois suspicion, incompréhension et complexité. La fusion améliore la transparence de manière significative :

- Un budget unique, lisible et compréhensible pour tous les citoyens.
- Un conseil politique unifié, évitant les divergences, tensions ou incompréhensions entre collège communal et bureau permanent.

- Des comptes consolidés, rendant les politiques sociales plus visibles et plus assumées.

Cette transparence contribue à renforcer la confiance des habitants dans la gestion locale. Elle valorise le travail des équipes et montre que les ressources sont utilisées de manière cohérente et responsable.

7. Une réponse aux défis du futur

Les communes devront affronter dans les prochaines années des défis majeurs :

- vieillissement de la population,
- transition écologique,
- crise énergétique,
- hausse de la précarité,
- transformations du marché de l'emploi,
- enjeux de santé publique,
- digitalisation des services.

Une structure unique commune–CPAS est plus agile, plus réactive et plus capable de construire des réponses transversales. Elle évite les silos, fluidifie la prise de décision et permet une mobilisation plus rapide des ressources.

8. Garantir une gestion humaine, éthique et respectueuse des personnes

Contrairement à certaines craintes, la fusion ne conduit pas à une déshumanisation de l'aide sociale. Au contraire :

- les travailleurs sociaux bénéficient d'outils plus performants,
- les services sont mieux coordonnés,
- les délais de traitement sont réduits,
- l'accompagnement est plus complet et plus personnalisé.

La fusion permet également de renforcer les valeurs éthiques : équité, respect de la dignité humaine, justice sociale, inclusion et solidarité.

Conclusion

La fusion entre la commune et le CPAS n'est pas seulement une réforme administrative. C'est une **opportunité stratégique** pour offrir un service public plus humain, plus efficace et plus transparent.

Elle permet :

- une gouvernance unifiée et cohérente,

- une administration modernisée,
- une politique sociale renforcée,
- une meilleure gestion des ressources,
- une simplification réelle pour le citoyen,
- une plus grande capacité d'innovation,
- une réponse plus forte aux défis futurs.

Dans un contexte où les pouvoirs locaux doivent faire plus avec moins, tout en répondant aux besoins croissants de la population, la fusion constitue un outil puissant pour construire une commune plus solide, plus juste et plus durable.

Et les communes et les communes?

Les communes rurales de petite taille sont confrontées à des défis de plus en plus complexes : pression financière, attentes croissantes des citoyens, transitions énergétiques et numériques, vieillissement démographique, raréfaction des ressources humaines qualifiées, ou encore difficultés à assurer certains services.

Dans ce contexte, la question des fusions communales revient régulièrement dans le débat public. Faut-il encourager ces fusions ?

Quels sont les avantages et les risques ? Comment préserver l'identité locale tout en assurant la viabilité des services publics ?

I. Arguments POUR la fusion des petites communes rurales

1. Renforcement de la capacité administrative et de gestion

Les petites communes disposent souvent d'équipes administratives modestes, avec un nombre limité d'experts dans des domaines très spécialisés : marchés publics, informatique, finances, urbanisme, prévention incendie, mobilité, environnement…

La fusion permet :

- une mutualisation des compétences : un seul service finances, un seul service urbanisme, un seul service juridique, avec des experts mieux formés et plus disponibles ;
- une meilleure continuité de service : remplacement plus facile en cas d'absence ;
- une capacité accrue à absorber les charges administratives toujours plus lourdes (normes environnementales, obligations comptables, RGPD, rapports annuels…).

En clair : une grande commune est plus professionnalisée, plus stable et moins dépendante d'une ou deux personnes clés.

2. Amélioration de la qualité des services publics

Une commune fusionnée peut offrir :

- des horaires élargis au guichet,
- plus de services disponibles localement (urbanisme, état civil, aide juridique…),
- des équipes multidisciplinaires,
- des services technologiques modernisés (e-guichet, gestion numérique des dossiers).

Cela concerne aussi les services de proximité : entretien des voiries, espaces verts, propreté, bibliothèques, événements culturels, mobilité douce… Plus la commune est grande, plus elle dispose de moyens humains et matériels pour assurer un niveau de service professionnel et régulier.

3. Capacité d'investissement renforcée

Les petites communes peinent souvent à financer :

- rénovations énergétiques des bâtiments,
- infrastructures sportives ou culturelles,
- réseaux de mobilité douce,
- projets numériques,
- études de faisabilité coûteuses.

Une fusion crée :

- un budget plus conséquent ;
- une capacité d'emprunt élargie ;
- des marges pour cofinancer des projets avec la Région, la Province ou l'Europe ;
- une force de négociation accrue face aux fournisseurs.

En matière d'infrastructures, les économies d'échelle sont importantes : un centre sportif, une salle culturelle ou une maison de soins ont plus de sens sur un territoire élargi que dans chaque petit village.

4. Rationalisation financière et administrative

La fusion permet d'économiser sur :

- les bâtiments administratifs (un seul hôtel de ville, un seul CPAS…) ;
- les logiciels, licences, assurances, véhicules, factures d'énergie ;

- la gouvernance (moins de réunions, moins de mandataires, moins de doublons).

Les économies peuvent être réinvesties :

- dans la transition énergétique,
- dans la sécurité,
- dans la mobilité,
- dans les aides sociales,
- dans les actions pour la jeunesse et les aînés.

La fusion n'est pas une réduction des services : c'est une réduction des coûts de structure.

5. Plus grande attractivité territoriale

Une commune fusionnée dispose :

- d'un territoire plus vaste,
- d'un nombre d'habitants plus élevé,
- d'un profil plus visible au niveau provincial, régional et européen.

Cela favorise :

- l'installation de commerces,
- le développement économique,
- la visibilité touristique,
- les partenariats publics et privés.

Les entreprises privilégient les communes capables d'offrir :

- des interlocuteurs professionnels,
- des délais rapides,
- une vision stratégique claire,
- une stabilité institutionnelle.

6. Renforcement de la capacité politique

Une grande commune dispose :

- de mandataires plus disponibles,
- d'une administration mieux structurée,
- de rapports de force plus équilibrés avec la région et les provinces,
- d'une capacité accrue à influencer les politiques supralocales.

Une fusion donne donc plus de poids politique, ce qui peut se traduire par l'obtention de subsides, de projets pilotes ou de décisions favorables.

7. Modernisation accélérée et meilleure résilience aux crises

Les petites communes sont fragiles face à :

- une cyberattaque,
- une catastrophe naturelle,
- l'absence simultanée de deux agents,
- une démission,

Une commune fusionnée possède davantage :

- d'outils numériques,
- de systèmes de backup,
- d'experts en gestion de crise,
- de capacité d'adaptation.

La fusion renforce ainsi la résilience institutionnelle.

II. Arguments CONTRE la fusion des petites communes rurales

1. Risque de perte d'identité locale

L'argument le plus évoqué est celui de l'identité. Les villages ruraux ont des traditions, des liens sociaux, une histoire commune, une dynamique associative forte.

Les risques perçus :

- sentiment de dilution dans une commune plus grande ;
- impression de perte de proximité avec les élus ;
- crainte que certaines localités soient moins entendues ;
- peur d'une centralisation des décisions au chef-lieu.

Pour certains citoyens, la commune n'est pas qu'une structure : elle est une partie de leur identité.

2. Éloignement des services et des élus

La fusion peut provoquer :

- la centralisation des guichets dans un seul bâtiment administratif, parfois éloigné de certains villages ;
- des temps de déplacement plus longs ;

- un sentiment de distance entre la population et les élus.

Même si des antennes administratives décentralisées peuvent être maintenues, le risque existe.

3. Perte de maîtrise locale sur les priorités

Les petites communes craignent :

- d'être minorisées dans les décisions ;
- de voir leurs projets passer derrière ceux de localités plus grandes ;
- une stratégie moins adaptée aux réalités rurales ;
- une vision trop uniformisée face à des villages aux besoins très différents.

La fusion peut parfois favoriser les zones les plus denses au détriment des villages plus isolés.

4. Risque de transition chaotique

La fusion exige :

- la réorganisation complète des services,
- l'harmonisation des statuts du personnel,
- l'unification des logiciels,
- la fusion des budgets,
- la création d'un nouveau règlement organique,
- la gestion de nombreuses tensions internes.

Une fusion mal préparée peut générer :

- du stress dans les équipes,
- une baisse temporaire de la qualité de service,
- des coûts initiaux élevés (logiciels, consultants, formation).

Elle nécessite un pilotage rigoureux pour éviter les dérapages.

5. Crainte de marginalisation des zones rurales

Les grandes communes priorisent souvent :

- les zones d'emploi,
- les écoles,
- les infrastructures sportives,
- les lieux de passage.

Certains craignent que :

- les chemins agricoles,
- les salles villageoises,
- les petites voiries soient moins prioritaires dans un grand ensemble.

Le risque de “ruralité oubliée” existe si la gouvernance n’est pas pensée pour préserver l’équité entre les zones et les quartiers.

6. Perte d’autonomie politique et administrative

Les communes fusionnées perdent :

- un collège propre,
- un conseil propre,
- la capacité de décider seules sur certains enjeux.

Les mandataires locaux peuvent se sentir diminués, les citoyens peuvent percevoir une démocratie moins proche.

III. Conditions de réussite d’une fusion des petites communes rurales

Pour maximiser les avantages et réduire les risques, plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Garantir des antennes administratives de proximité

Guichets mobiles, permanences locales, bureaux de proximité.

2. Assurer une représentation politique équitable

Commissions villageoises et réunions locales régulières.

3. Protéger les budgets par “district”

Avec transparence sur investissement par village.

4. Préserver l’identité locale

Patrimoine, folklore, fêtes, associations, communication locale.

5. Construire une fusion progressive avec la participation de la population

Étapes claires, engagements réciproques, pédagogie, enquêtes sur les habitudes des populations concernées (écoles, transports en commun, consommation, loisirs, sports, etc…)

6. Assurer une direction générale solide

Pilotage central fort + équipes locales autonomisées.

Conclusion générale

La fusion des petites communes rurales est une opportunité, mais aussi un défi. Elle peut permettre de renforcer les services publics, de moderniser l'administration, d'améliorer la capacité d'investissement et de garantir la viabilité financière à long terme. Mais elle comporte également des risques : perte d'identité, éloignement des services, dilution des priorités rurales, transition complexe.

L'enjeu n'est pas de fusionner pour fusionner, mais de savoir pourquoi**,** avec qui**,** comment, et au service de quel projet territorial**.**

Une fusion réussie n'est pas une disparition : c'est une transformation. Un progrès ou un recul pour la citoyenneté ?

Pour être concluant, ce processus, à charge et à décharge, devra être mené avec le concours des populations des communes concernées

Plan Stratégique Transversal (PST) rédigé par le collège communal de Crisnée

Commune de Crisnée — 2025–2030